

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Matinée de Formation de L'AMOOQ
No d'activité : 79041
Date : vendredi le 08 octobre 2021
Lieu : Grand Salon, Hilton Lac Leamy
Coordonnées : Grand Salon
Centre de Conférences Hilton Lac-Leamy

Objectifs

Au terme de cette formation, le participant pourra :

Mon patient me demande l'Aide médicale à mourir ... que dois-je faire?

1. Repérer les patients qui pourraient faire une demande d'AMM ; accompagner son patient dans la démarche d'accès à l'AMM ;
2. Accompagner son patient dans la démarche d'accès à l'AMM ;
3. Évaluer l'admissibilité ou non de son patient à l'AMM dans le contexte québécois ;
4. Diriger son patient vers une ressource appropriée en cas d'objection de conscience

Changement fondamental dans le traitement de l'asthme en 2021

1. Définir les plus récentes recommandations Internationales et Nationales dans le traitement de l'asthme
2. Discuter pourquoi la surutilisation des BACA (Bêta agonistes à courte action) augmente le risque d'exacerbations et de détérioration de l'asthme
3. Nommer les plus récentes évidences sur le traitement anti-inflammatoire de secours et de réduction des exacerbations
4. Discuter du fardeau et de la prise en charge des exacerbations en MPOC selon les recommandations du GOLD et du SCT

Président de séance : Dre. Nathali Gomez

Horaire

2021-10-08	08:30	10:00	Conférence	Mon patient me demande l'Aide médicale à mourir ... que dois-je faire?	Guy Moressette
2021-10-08	10:00	10:30	Pause/Repas		
2021-10-08	10:30	12:00	Conférence	Changement fondamental dans le traitement de l'asthme en 2021	Dr. Denis Chauret

Claudine Groulx, claudine.groulx@astrazeneca.com - cell : 343-551-0085

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astra Zeneca



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.